

Membres du comité présents: Amélie Willaert, Cindy Delnatte, Laurence Hempte, Christelle Ergo, Gauthier Callens, Bernard Schaettens, Stéphane Van de Putte.

Promoteur présent: Kurt Dujardyn

Objet de la réunion : réponse des promoteurs à la demande du comité (datée du 2 avril 2009) concernant l'obtention d'une copie des plans d'aménagement du projet, et un suivi général de l'évolution du projet.

Détails de la réunion : Monsieur Dujardyn nous a donc reçus à la ferme Ecavée le lundi 27 Avril 2009 vers 19h00, et a commencé par nous décrire de façon détaillée les différentes étapes du projet (passées et futures). Voici les informations, classées par ordre chronologique :

2005-2008	Obtention des compromis de vente des terrains et solutionner les problèmes de fermage
08/07/2008	Présentation du projet aux habitants
Septembre 2008	Création d'un comité des compensations
04/10/2008	Organisation d'un voyage en car visant à présenter des projets similaires
17/11/2008	Présentation des plans du projet aux habitants (1/3)
18/11/2008	Présentation des plans du projet aux habitants (2/3)
19/11/2008	Présentation des plans du projet aux habitants (3/3)
27/11/2008	Présentation des plans du projet à la commune : contre proposition de la commune (de 27 trous et 500 maisons on passe à 18 trous et 300 maisons)
Janvier 2009	La commune prend l'initiative de créer un comité de suivi du projet (constitué des promoteurs, de la commune, d'une personne représentative des commerçants de Molenbaix, et de la présidente du comité opposant, ainsi que les inter-communales et le commissaire Voyer)
27/01/2009	La commune propose aux promoteurs de ré-inclure une école de golf dans le projet (entre la rue du Château et la ferme de Mr t'Kint)
Mai 2009	Dépose du projet à la commune (la nouvelle loi sur le plan communal révisionnel donnant pouvoir de décision à la commune, et pouvoir d'avis à la région). Dès ce moment les plans seront accessibles publiquement.
De juin 2009 à fin 2009	Au cas où la commune accepte le projet, les études sont lancées (biologique, incidence, mobilité, etc.) Pour chaque étude, il y aura une enquête publique, qui sera ensuite traitée par le collège, avec une décision finale prise par le conseil communal. Cette décision sera ensuite soumise 'pour avis' au ministre compétent.
2010	Introduction par les promoteurs des demandes de permis de construire du golf, ainsi que des plans de lotissements et des voiries.
De janvier à juin 2011	Introduction par les promoteurs des demandes de permis de bâtir des maisons
À partir de juin 2011	Démarrage des constructions

Quelques informations concernant la réunion que nous avons manqué avec IDETA/IPAL concernant les écoulements d'eau et la mobilité :

- Un bassin de débordement sera aménagé près du bois du Château de Molenbaix, avec amorcement d'une végétation marécageuse (sous responsabilités provinciales)
- Une centrale d'épuration sera aménagée à 100 mètres de la rue du Ruisseau en direction de Celles (projet déjà prévu par IDETA)
- Des bassins de débordement/étangs seront aménagés entre la ferme Ecavée et Celles
- De nouveaux égouttages seront prévus de côté de Celles (pour les eaux qui ne passeront pas par la centrale d'épuration de Molenbaix), avec des buses d'un diamètre d'1m20.
- Une nouvelle route sera mise en place de façon rectiligne en prolongement de la rue de la Bacotterie jusque la route entre le Butor et Celles afin d'éviter un trafic supplémentaire au travers le centre du village via la rue du Château.

Mr Dujardyn nous a ensuite proposé de travailler ensemble sur les détails techniques des plans à condition que le comité ne soit plus tourné vers une optique de 'NON au projet'.

En réponse à cette proposition, nous avons expliqué notre volonté d'exprimer la parole des riverains face au projet, et que dès lors, il nous faut avant tout des informations (telles que les plans) à présenter aux riverains pour pouvoir ensuite récolter l'avis majoritaire de la population et s'y aligner. C'est dans ce sens que nous avons d'ailleurs demandé à la commune d'organiser un référendum, demande à laquelle la commune n'a pas fait suite.

L'obtention d'information est donc 'bloquée' pour le moment, mais les plans détaillés seront de toutes façons accessibles publiquement d'ici fin Mai (car le dossier sera déposé).

La piste à suivre qui s'est dégagée en fin de réunion, est de demander l'aide d'Inter-Environnement Wallonie pour nous aider à trouver un moyen d'obtenir l'opinion publique majoritaire sur le projet (sans référendum).

Le contenu de ce P.V. a été rédigé par le comité opposant et approuvé par les promoteurs.

P.V. Réunion 27 Avril 2009 – Entre promoteurs et comité opposant